

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00998 Numéro SIREN : 804 840 742 Nom ou dénomination : IF24
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt 17584



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IF24 S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021

IF24 S.A.S.

30 rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers

Ce rapport contient 18 pages

Référence : EJ-22-2-223

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n°14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

IF24 S.A.S.

Siège social : 30 rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers
Capital social : 37 000 €.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé Unique de la société IF24 S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IF24 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Eric Jacquet
Associé

Bilan - Actif

en €	Brut au 31/12/2021	Dépréciation	Solde net 31/12/2021	31/12/2020
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de R et D	0	0	0	0
Concessions, brevets	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immos incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Ss tot Immos Incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Instal. techn., mat. et out.	0	0	0	0
Autres immos corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Ss tot Immos Corporelles	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées particip.	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immos financières	0	0	0	0
Ss tot Immos Financières	0	0	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	0	0	0	0
Matières premières, approv.	0	0	0	0
En cours prod. biens	0	0	0	0
En cours prod. services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acptes sur cmdes	0	0	0	0
Clients et cptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	2 685	0	2 685	2 377
Capital sousc. appelé non versé	0		0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	22 342		22 342	24 226
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	25 027	0	25 027	26 603
Charges constatées d'avance	0		0	0
Charges à répartir	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts	0		0	0
Ecart conversion actif	0		0	0
TOTAL GENERAL ACTIF	25 027	0	25 027	26 603

Bilan - Passif

en €	Brut	Dépréciation	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	37 000		37 000	37 000
Primes émission, fusion, apport	0		0	0
Ecart de réévaluation	0		0	0
Ecart d'équivalence	0		0	0
Réserve légale	0		0	0
Réserves statut. ou contract.	0		0	0
Réserves réglementées	0		0	0
Autres réserves	0		0	0
Report à nouveau	-12 242		-12 242	-10 782
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 576		-1 576	-1 460
Subventions d'investissement	0		0	0
Provisions réglementées	0		0	0
TOTAL (I)	23 182		23 182	24 758
Provisions pour risques	0		0	0
Provisions pour charges	0		0	0
TOTAL (II)	0		0	0
Dettes fournisseurs	1 845		1 845	1 845
Dettes fiscales et sociales	0		0	0
Dettes sur immobilisations	0		0	0
Autres dettes	0		0	0
Produits constatés d'avance	0		0	0
TOTAL (III)	1 845		1 845	1 845
Ecart conv. passif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL PASSIF	25 027		25 027	26 603

Compte de résultats

en €	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue, biens	0	0
Production vendue, services	0	0
Chiffre d'affaires net	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subvention d'exploitation	0	0
Reprises amortiss. + provisions	0	0
Autres produits	0	0
Total pdts d'expl. (I)	0	0
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock march.	0	0
Achats de matières premières	0	0
Variation de stock mat. prem.	0	0
Autres achats, charges externes (1)	1 576	1 460
Impôts et taxes	0	0
Salaires et traitements	0	0
Charges sociales	0	0
Immos : Dot. aux amortissements	0	0
Immos : Dot. aux dépréciations	0	0
Actif circ. : Dot. provisions	0	0
Risques : Dot. provisions	0	0
Autres charges	0	0
Total charges d'expl. (II)	1 576	1 460
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 576	-1 460
Produits financiers de part.	0	0
Prod. autres valeurs mobil.	0	0
Autres intérêts et prod. ass.	0	0
Reprises sur dépréciations	0	0
Différences pos. de change	0	0
Produits nets / cessions v.m.p.	0	0
Total Produits fin. (V)	0	0
Dotations financières	0	0
Intérêts & charges assimilés	0	0
Différence négative de change	0	0
Charges nettes / cessions v.m.p.	0	0
Total Charges fin. (VI)	0	0
RESULTAT FINANCIER	0	0
RES. COURANT AVANT IMPOT	-1 576	-1 460
Produits except.: ope. gestion	0	0
Produits except.: ope. Capital (3)	0	0
Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
Total produits except. (VII)	0	0
Charges except.: ope. gestion	0	0
Charges except.: ope. Capital (2)	0	0
Dotations exceptionnelles	0	0
Total charges except. (VIII)	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
Participation des salaires (IX)	0	0
Impôt sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	0	0
TOTAL CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 576	1 460
BENEFICE OU PERTE	-1 576	-1 460

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE 2021

I. REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes de l' exercice 2021 sont présentés conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général.

Les conventions générales suivantes ont été respectées.

- . Continuité de l' exploitation*
- . Permanence des méthodes comptables d' un exercice à l' autre*
- . Indépendance des exercices*
- . Principe de prudence*

Les éléments d' information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu' ils ont une importance significative. Les informations chiffrées détaillées sont fournies dans la mesure du possible sous forme de tableaux et exprimées en milliers d'euros.

II. MODES ET METHODES D' EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT.

L' évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d' évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des risques de non recouvrement.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN**1) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions et augmentations de l'exercice	Cessions et réductions de l'exercice	Valeurs brutes en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	0			0
Immobilisations corporelles	0			0
Immobilisations financières	0		0	0
Total général	0	0	0	0

2) ETAT DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)

	Amortissements au début	Augmentations dotations	Diminutions amortissements afférents	Amortisse- ments en fin d'exercice
--	----------------------------	----------------------------	--	--

	de l'exercice	de l'exercice	aux éléments cédés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total amortissements des immobilisations	0	0	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total général	0	0	0	0

3) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

(en milliers d'euros)

Exercice 2020		Exercice 2021			
Montant brut		Montant Brut	Echéance à -1 an	Echéance à +1 an	Dont montant concernant les entreprises liées ou ou ayant un li de participation
Actif immobilisé					
0	Créances rattachées à des participations	0	0		0
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Actif circulant					
	Créances clients et comptes rattachés				
2	Autres créances	3	0	3	
32	Disponibilités	22	0	22	
34	Total	25	0	25	0

4) TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

		(en milliers d'euros)	
Exercice 2020		Exercice 2021	
Montant			Montant
26	1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant l'Assemblée Générale Ordinaire ...		25
	2. Dividendes distribués		0
0	3. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice		25
26	A) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice		25
	Variations en cours d'exercice		
	1. Variation du capital		
	2. Prime d'émission, d'apport		
	3. Variation des autres réserves		
	4. Variation des subventions d'investissements		
	5. Variation des provisions réglementées		
(1)	6. Résultat de l'exercice		(2)
(1)	B) Total des variations en cours d'exercice		(2)
	C) Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant		
25	l'Assemblée Générale Ordinaire (A+B)		23
(1)	D) Variation totale des capitaux au cours de l'exercice (C-A) ...		(2)

5) ETAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au dé- but de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				0
Provision spéciale de réévaluation				0
TOTAL I	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Pour risques divers				0
Pour litiges				0
Autres provisions pour charges				0
TOTAL II	0	0	0	0
Provisions pour dépréciation				
Sur créances clients				0
Sur autres créances				0
TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	0	0	0	0
dont dotations et reprises				
d'exploitation				
financières				
exceptionnelles				

6) ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)

Exercice 2021					
Montant Brut		Montant Brut	Echéance à -1 an	Echéance à +1 an et 5 ans au plus	Dont montant concernant les entreprises liées ou ou ayant un lien de participation
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
0	Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
2	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2	2	0	0
0	Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
2	TOTAL	2	2	0	0

7) TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le montant total des engagements financiers de la société se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

Catégorie d'engagements	Filiales Participations et autres entreprises liées	Autres	Total
Engagements donnés			
Avals et cautions	néant	néant	néant
Engagements reçus			
Avals et cautions	néant	néant	néant

8) ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

	Exercice 2021		
	Immobilier	Mobilier	Total
Valeur d'origine des biens			0
Amortissements de l'exercice			0
Amortissements cumulés			0
Redevances versées dans l'exercice			0
Redevances restant dues			0

IV - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**1) REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

(en milliers d'euros)

Exercice 2020		Exercice 2021
Montant		Montant
Rémunérations allouées aux membres		
Néant	des organes d'Administration	Néant
Néant	des organes de Direction	Néant

2) EFFECTIF MOYEN

Exercice 2020		Exercice 2021
0	Cadres	
	Agents de maîtrise et techniciens	
	Employés	
	Ouvriers	
0	Total	0

3) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(en milliers d'euros)

Exercice 2020	Exercice 2021
Montant	Montant

A) Répartition par secteur d'activité

Services liés à la Propreté

0	Total	0
----------	--------------------	----------

B) Répartition par marché géographique

France Métropolitaine

0	Total	0
----------	--------------------	----------

4) ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS FINANCIERS

Nature des opérations	Total	Entreprises liées
Produits		
Intérêts et produits assimilés.....	0	0
Dividendes.....	0	0
Autres produits (hors gains de change).....	0	0
Gains de change.....	0	0
Charges		
Intérêts et charges assimilés.....	0	0
Pertes de change.....	0	0
Dotations et reprises d'amortissements et provisions financières :	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0
Dépréciation de titres	0	0
Dépréciation de créances	0	0
Total	0	0

5) ANALYSE DES CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des opérations	Charges	Produits
Cessions immobilisations incorporelles et corporelles		
Cessions immobilisations financières		
Divers : abandon de créance concédé par VP SAS.....		
Dotations et reprises d'amortissements et provisions exceptionnelles :		
Provisions pour risques et charges		
Amortissements exceptionnels.....		
Amortissements dérogatoire.....		
Transferts de charges.....		
Total	0	0

6) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
1. Résultat avant impôts	(2)	0	(2)
2. Différences temporaires (subventions abandons de créances).....	0	0	0
3. Différences permanentes	0	0	0
4. Bases imposables	(2)	0	(2)
5. Bases imposables taux réduit.....	0	0	0
6. Déficit reportable et amortissements réputés différés	0	0	0
7. Résultat fiscal après imputation des déficits	(2)	0	(2)
8. Impôt sur les sociétés	0	0	0
9. Résultat net après impôts	(2)	0	(2)

IF24
Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 euros
Siège Social : 30 rue Madeleine Vionnet – 93300 AUBERVILLIERS
804 840 742 RCS BOBIGNY

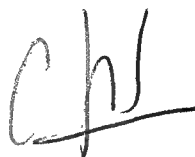
**TEXTE DE LA DÉCISION D’AFFECTATION DU RÉSULTAT
PROPOSÉE ET ADOPTÉE
PAR L’ASSOCIÉ UNIQUE LE 29 JUIN 2022**

DEUXIÈME DÉCISION

L’associé unique décide d’affecter le résultat de l’exercice, qui se traduit par une perte de 1.576,14 euros, en totalité au poste report à nouveau qui ainsi porté de – 12.242,05 euros à – 13.818,19 euros.

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code général des impôts, l’associé unique prend acte qu’aucun dividende n’a été versé au cours des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l’Associé Unique.



**Certifié conforme par
Madame Caroline JORGE
Présidente**